

Objectifs :

Intervenir face à un accident du travail Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Public concerné et prérequis :

Tout public

Qualification des intervenants :

Formateurs titulaires du certificat de formateur SST délivré par le réseau Assurance maladie risques professionnels

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés théoriques - Méthode participative

Durée, effectifs :

14 heures.

10 stagiaires.

Programme :

La notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque et de dommage dans le milieu professionnel- Les accidents du travail et les maladies professionnelles, les préjudices humains et économiques pour l'entreprise

Modalités d'évaluation des acquis :

La certification Sauveteur Secouriste du Travail est réalisée en fin de formation. Elle est composée de deux épreuves :Epreuve n°1 : Situation d'accident du travail simulée

Sanction visée :

Certificat SST

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Tenue confortable permettant d'effectuer des gestes au sol, matériel de prise de note

Délais moyens pour accéder à la formation :

inscription maximum 15 jours avant le démarrage de la session

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

La formation est accessible en INTER ou en INTRA sur demande. Le calendrier des sessions en INTER est accessible sur demande.

Taux de réussite à la formation :

Taux d'obtention du certificat en 2024 : 100%



Institut Ancrage
Conseil et formation

Programme de formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) 2026

Taux de satisfaction de la formation :

Chiffres 2024 Nombre de groupes : 6 Satisfacation globale : 4.99/5 Animation : 4/4
profitabilité professionnelle : 3.98/4 Possibilité d'adaptation professionnelle : 3.99/4

Tarif :

250,00 €

Institut Ancrage - conseil et formation

8 Rue des Dames 51300 VITRY LE FRANCOIS
Tél. 0689333210 – institut.ancrage@gmail.com
SASU au capital de 100 € – RCS – SIRET 88770830300011 – NAF 8299Z